

Liste des recommandations

Forum régional sur les lacs - Val-David, les 17-18 juin 2010

Atelier des élus

1. Investir dans un avis juridique visant à instaurer un système de réglementation de la navigation qui, si réalisable, serait établi en fonction des caractéristiques morphométriques des lacs;
2. Instaurer des « écoprêts » pour les citoyens à faibles revenus pour la mise aux normes des installations septiques;
3. Obtenir un modèle de gestion des barrages (niveau d'eau et volume) avec appui financier du centre d'expertise hydrique pour effectuer les travaux nécessaires.
4. Promouvoir un programme d'écocitoyenneté dans les commissions scolaires destiné aux élèves du primaire afin de former des citoyens écoresponsables;

Atelier des municipalités régionales de comté (MRC)

5. Se doter d'outils de gestion pour la problématique des castors, intégrer au corpus réglementaire une procédure pour le démantèlement des barrages;
6. Se doter d'outils urbanistiques pour le contrôle de l'érosion;
7. Se doter d'outils urbanistiques pour la gestion du ruissellement;
8. Sensibiliser et former les différents acteurs (municipalités, entrepreneurs, riverains) sur l'importance des milieux humides;
9. Planifier les nouveaux développements riverains dans un objectif de développement durable (superficie minimum, toits végétalisés, arbres matures, etc.);
10. Poursuivre le travail sur les installations septiques (puisards et fardeau de la preuve).

Atelier des gestionnaires municipaux (GM)

11. Mettre l'emphasis sur l'application de la réglementation en bande riveraine et sur l'émission de constats d'infraction;
12. Poursuivre et augmenter la formation technique sur le contrôle de l'érosion envers les travaux publics des municipalités et compléter avec des actions de caractérisation du territoire et de sensibilisation;
13. Nécessité d'établir une jurisprudence quant à la mise aux normes des installations septiques et mettre en place des incitatifs financiers;
14. Établir des plans d'action à long terme pour la protection des lacs dans les municipalités;
15. Sensibiliser le milieu de l'éducation à l'importance d'avoir des formations adaptées aux emplois en milieu municipal.

Atelier des organismes de bassins versants (OBV)

16. Mettre en œuvre les actions des plans directeurs de l'eau;
17. Motiver les acteurs de l'eau;
18. Mieux définir les rôles et responsabilités (champs d'action) dans la GIEBV afin d'éviter le dédoublement.

Atelier des regroupements d'associations de lacs (Assos)

19. Créer un regroupement régional des associations de lacs;
20. Informer les associations et regroupements de lacs sur le rôle des principaux acteurs (OBV, MRC, CRÉ, CRE, etc.);
21. Favoriser la diffusion des données sur les impacts économiques, sociaux et écologiques de la dégradation de l'état de santé des lacs;
22. Étudier la possibilité de créer des fonds d'action environnementaux à partir des montants récoltés grâce aux constats d'infraction;
23. Obtenir une aide financière pour la mise aux normes des installations septiques.

Recommandations par thématiques

Thématiques	#	Recommandations	Ateliers
Navigation	1	Investir dans un avis juridique visant à instaurer un système de réglementation de la navigation qui, si réalisable, serait établi en fonction des caractéristiques morphométriques des lacs	Élus
Éducation	4	Promouvoir un programme d'écocitoyenneté dans les commissions scolaires destiné aux élèves du primaire afin de former des citoyens écoresponsables	Élus
	15	Sensibiliser le milieu de l'éducation à l'importance d'avoir des formations adaptées aux emplois en milieu municipal	GM
Installations septiques	2	Instaurer des « écoprêts » pour les citoyens à faibles revenus pour la mise aux normes des installations septiques	Élus
	10	Poursuivre le travail sur les installations septiques (puisards et fardeau de la preuve)	MRC
	13	Nécessité d'établir une jurisprudence quant à la mise aux normes des installations septiques et mettre en place des incitatifs financiers	GM
	23	Obtenir une aide financière pour la mise aux normes des installations septiques	Assos
Barrages et castors	3	Obtenir un modèle de gestion des barrages (niveau d'eau et volume) avec appui financier du centre d'expertise hydrique pour effectuer les travaux nécessaires	Élus
	5	Se doter d'outils de gestion pour la problématique des castors, intégrer au corpus réglementaire une procédure pour le démantèlement des barrages	MRC
Érosion et gestion des eaux de ruissellement	6	Se doter d'outils urbanistiques pour le contrôle de l'érosion	MRC
	7	Se doter d'outils urbanistiques pour la gestion du ruissellement	MRC
	12	Poursuivre et augmenter la formation technique sur le contrôle de l'érosion envers les travaux publics des municipalités et compléter avec des actions de caractérisation du territoire et de sensibilisation	GM
Milieux humides	8	Sensibiliser et former les différents acteurs (municipalités, entrepreneurs, riverains) sur l'importance des milieux humides	MRC
Développements	9	Planifier les nouveaux développements riverains dans un objectif de développement durable (superficie minimum, toits végétalisés, arbres matures...)	MRC
Bande riveraine	11	Mettre l'emphase sur l'application de la réglementation en bande riveraine et sur l'émission de constats d'infraction	GM
Planification, gestion, information, concertation	14	Établir des plans d'action à long terme pour la protection des lacs dans les municipalités	GM
	16	Mettre en œuvre les actions des plans directeurs de l'eau	OBV
	17	Motiver les acteurs de l'eau	OBV
	18	Mieux définir les rôles et responsabilités (champs d'action) dans la GIEBV afin d'éviter le dédoublement	OBV
	19	Créer un regroupement régional des associations de lacs	Assos
	20	Informar les associations et regroupements de lacs sur le rôle des principaux acteurs (OBV, MRC, CRÉ, CRE, etc.)	Assos
	21	Favoriser la diffusion des données sur les impacts économiques, sociaux et écologiques de la dégradation de l'état de santé des lacs	Assos
	22	Étudier la possibilité de créer des fonds d'action environnementaux à partir des montants récoltés grâce aux constats d'infraction	Assos